

ADMINISTRATION

AUTORITÉS ADMINISTRATIVES INDÉPENDANTES ET ÉTABLISSEMENTS SOUS TUTELLE

HAS
Haute Autorité de santé

Décision n° 2009-12-086/MJ du 16 décembre 2009 du collège de la Haute Autorité de santé portant remplacement d'un membre de la commission d'évaluation économique et de santé publique

NOR : SASX0931210S

Le collège de la Haute Autorité de santé ayant valablement délibéré en sa séance du 16 décembre 2009,

Vu la décision n° 2008-06-51 du 26 juin 2008 du collège de la Haute Autorité de santé portant nomination des membres de la commission d'évaluation économique et de santé publique,

Décide :

Article 1^{er}

Mme SNOOKS (Helen) est nommée membre permanent de la commission d'évaluation économique et de santé publique, en remplacement de Mme CAMBY (Carine), démissionnaire.

Article 2

Le directeur de la Haute Autorité de santé est chargé de l'exécution de la présente décision, qui sera publiée au *Bulletin officiel* du ministère de la santé.

Fait à Saint-Denis, le 16 décembre 2009.

Pour le collège :
Le président,
PR L. DEGOS